

349551-2026 - Licitación

Francia – Trabajos de paisajismo en parques infantiles – Aéroport Paris le Bourget - Affaire n° 420114 - Marché de conception-réalisation-contrôle-maintenance d'une aire de jeux pour enfants
OJ S 97/2026 21/05/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal
Obras

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: AEROPORTS DE PARIS

Correo electrónico: dhatb@adp.fr

Naturaleza jurídica del comprador: Empresa pública

Actividad de la entidad adjudicadora: Actividades aeroportuarias

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Aéroport Paris le Bourget - Affaire n°420114 - Marché de conception-réalisation-contrôle-maintenance d'une aire de jeux pour enfants

Descripción: La présente consultation a pour objet l'attribution d'un marché de conception-réalisation, avec en tranche optionnelle le contrôle et la maintenance, d'une aire de jeux emblématique pour enfants, dans le cadre du projet de réaménagement de l'esplanade du Bourget en lien avec l'arrivée de la ligne 17 du Grand Paris Express.

Identificador del procedimiento: 750ca8a4-38e1-4696-b5ec-394ec095d38a

Identificador interno: SPA022702

Tipo de procedimiento: Negociado con publicación previa de un anuncio de licitación / licitación con negociación

El procedimiento está acelerado: no

Principales características del procedimiento: A ce stade, seul un dossier de candidature est attendu. La consultation s'exerce en deux phases : Une première phase dite "d'appel à candidature" qui vise à la sélection des candidats. Les candidats ne doivent pas remettre d'offre mais doivent fournir les documents précisés dans le présent avis JOUE. Les documents mis à disposition des candidats ne constituent pas le DCE final et sont susceptibles d'évoluer ou d'être précisés au DCE final qui sera remis aux candidats admis à soumissionner lors de la phase d'appel d'offre. Les candidatures devront être déposées sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> La séance d'ouverture des candidatures n'est pas publique. Sur le site <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>, les candidats peuvent également consulter le mode opératoire accessible depuis la page d'accueil. En cas de problème lié à l'utilisation du portail achats vous pouvez contacter le support téléphonique au +33149754321 (0,34 EUR/min). Si le candidat envisage de faire réaliser les prestations par une structure dédiée juridiquement distincte, il doit l'indiquer dans l'acte de candidature. Le marché sera conclu, selon l'offre qui sera retenue: - soit à une entreprise unique, - soit avec les entreprises groupées conjointes, chacune engagée pour sa partie de travaux et le mandataire solidaire du groupement assurant la coordination, - soit en entreprises groupées solidaires, chacune engagée pour la totalité du marché en cas de défaillance de la ou des autres entreprises. Une deuxième phase dite "d'appel d'offre" au cours de laquelle les candidats retenus à l'issue de la précédente phase seront invités à soumettre une offre sur la base du dossier de consultation.

Ainsi, après la clôture de la phase candidature Aéroports de Paris invitera, par courrier électronique (émis par courriel du nom de domaine : @adp.fr.), les candidats retenus à présenter une offre et à venir télécharger, sur leur espace personnel accessible depuis le portail achats <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> (page d'accueil > cadre mes consultations), les pièces listées au règlement de la consultation. Les négociations pourront être organisées en plusieurs tours successifs et n'être poursuivies qu'avec le ou les candidats ayant présenté la ou les offres les plus intéressantes. Cette appel d'offres est subdivisée en deux phases : Phase 1 : analyse des offres par le Comité Technique Les 5 candidats retenus à l'issue de l'appel à candidature seront invités à remettre une proposition contenant les éléments indiqués à l'article 4 du présent règlement de consultation. La phase 1 est décomposée comme suit : • Assimilation du contexte, analyse des documents de la consultation et visite de site par les 5 candidats et établissement de leur proposition • Remise des offres par les 5 candidats conformément aux dispositions de l'article 4 du règlement de la consultation • Analyse des offres et audition des candidats et négociation des offres par un Comité Technique regroupant Aéroports de Paris, sa maîtrise d'œuvre et éventuellement l'Architecte des Bâtiments de France A l'issue des négociations les candidats seront invités à remettre une ultime offre. Ces offres seront analysées et notées en application des critères de notations indiqués à l'article 5 pour la phase 1 par le Comité Technique. A l'issue de cette analyse multicritère, les 2 offres les mieux classées seront retenues pour la phase 2 des négociations et seront présentées au jury Phase 2 : présentation des propositions des 2 finalistes et désignation du lauréat par le Jury Les propositions finales des 2 candidats finalistes seront présentées à un Jury composé de représentants d'Aéroports de Paris et de ses partenaires du projet et du territoire. La composition du Jury sera précisée à cette étape aux deux finalistes. Ces présentations se feront sous la forme d'une audition / négociation avec les candidats finalistes par le Jury. Le Jury procédera à la désignation du lauréat parmi les deux en application des critères de notations indiqués à l'article 5 pour la phase 2. Le marché de conception, réalisation, contrôle et maintenance pour l'aire de jeux sera alors signé entre le lauréat et Aéroports de Paris selon les termes de la proposition finale présentée au Jury. Précisions pour les phases : Les phases 1 et 2 s'entendent aussi avec la cession, de manière exclusive, de tous les droits patrimoniaux (reproduction et de représentation) sur les créations techniques, voire artistiques, attachées aux travaux objets de la présente consultation, tels que les esquisses, les plans, les concepts, les spécifications techniques, les perspectives, les photographies ou de toutes autres réalisations concrètes, sans que cette liste ne soit limitative. Cette cession emporte transfert au profit d'Aéroports de Paris, au fur et à mesure de leur production, de l'exclusivité des droits patrimoniaux sur toutes les créations, inventions et titres de propriété intellectuelle tels que brevets, dessins et modèles, et/ou droits d'auteurs.

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Obras

Clasificación principal (cpv): 45112723 Trabajos de paisajismo en parques infantiles

Clasificación adicional (cpv): 43325000 Equipo para parques y áreas de juego, 50870000

Servicios de reparación y mantenimiento de equipos de terrenos de juegos

2.1.2. Lugar de ejecución

Localidad: Le Bourget

Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)

País: Francia

2.1.4. Información general

Información complementaria: Les documents de la consultation sont disponibles à l'adresse <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr> à compter de la publication de l'avis d'appel à la concurrence. Les critères d'attribution sont consultables dans le Règlement de Consultation. Calendrier prévisionnel de consultation : Sélection des candidats et transmission du DCE aux candidats retenus : semaine 26 2026 Remise des offres 1 : semaine 35 2026

Base jurídica:

Directiva 2014/25/UE

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Anuncio

Acuerdos con otros operadores económicos destinados a falsear la competencia:

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Aéroport Paris le Bourget - Affaire n°420114 - Marché de conception-réalisation-contrôle-maintenance d'une aire de jeux pour enfants

Descripción: La présente consultation a pour objet l'attribution d'un marché de conception-réalisation, avec en tranche optionnelle le contrôle et la maintenance, d'une aire de jeux emblématique pour enfants, dans le cadre du projet de réaménagement de l'esplanade du Bourget en lien avec l'arrivée de la ligne 17 du Grand Paris Express. Les candidats retenus seront invités à présenter leur proposition technique, esthétique et financière. Celle-ci doit être conforme aux pièces du présent règlement et à la réglementation et aux normes françaises et européennes applicables pour les aires de jeux pour enfants, tout en étant en cohérence avec :

- le projet de réaménagement de l'esplanade en lien avec l'arrivée de la ligne 17 ;
- l'histoire du site, en particulier avec la présence de l'aéroport du Bourget et du Musée de l'Air et de l'Espace ;
- la mise en valeur de la façade du Musée de l'Air et de l'Espace et de la figure de l'Oiseau Blanc protégées au titre des monuments historiques.

Le niveau de détails attendu pour cette consultation devra être suffisant pour comprendre les intentions esthétiques et techniques (matériaux, formes, couleurs, respect des normes, etc.), la cohérence avec le projet d'esplanade, la prise en compte des interfaces techniques et la conformité à la réglementation. La présente consultation est soumise aux dispositions du Code de la commande publique. Elle est passée en procédure adaptée, en application des articles L.2123-4. La procédure envisagée par Aéroports de Paris se déroule dans les conditions fixées par le présent Règlement de la Consultation :

- la sélection des candidatures dans les conditions définies dans l'avis de publicité ;
- une phase de négociation avec les candidats admis et invités à remettre une offre ;
- une phase de sélection du lauréat par un Jury parmi les 2 candidats finalistes.

Phase 1 : analyse des offres par le Comité Technique Les 5 candidats retenus à l'issue de l'appel à candidature seront invités à remettre une proposition contenant les éléments indiqués à l'article 4 du présent règlement de consultation. La phase 1 est décomposée comme suit :

- Assimilation du contexte, analyse des documents de la consultation et visite de site par les 5 candidats et établissement de leur proposition
- Remise des offres par les 5 candidats conformément aux dispositions de l'article 4 du présent règlement de la consultation
- Analyse des offres et audition des candidats et négociation des offres par un Comité Technique regroupant Aéroports de Paris, sa maîtrise d'œuvre et éventuellement l'Architecte des Bâtiments de France

A l'issue des négociations les candidats seront invités à remettre une ultime offre. Ces offres seront analysées et notées en application des critères de notations indiqués à l'article 5 pour la phase 1 par le Comité Technique. A l'issue de cette analyse multicritère, les 2 offres les mieux classées seront retenues pour la phase 2 des négociations et seront présentées au jury

Phase 2 : présentation des propositions

des 2 finalistes et désignation du lauréat par le Jury Les propositions finales des 2 candidats finalistes seront présentées à un Jury composé de représentants d'Aéroports de Paris et de ses partenaires du projet et du territoire. La composition du Jury sera précisée à cette étape aux deux finalistes. Ces présentations se feront sous la forme d'une audition / négociation avec les candidats finalistes par le Jury. Le Jury procédera à la désignation du lauréat parmi les deux finalistes. Le marché de conception, réalisation, contrôle et maintenance pour l'aire de jeux sera alors signé entre le lauréat et Aéroports de Paris selon les termes de la proposition finale présentée au Jury. Précisions pour les phases : Les phases 1 et 2 s'entendent aussi avec la cession, de manière exclusive, de tous les droits patrimoniaux (reproduction et de représentation) sur les créations techniques, voire artistiques, attachées aux travaux objets de la présente consultation, tels que les esquisses, les plans, les concepts, les spécifications techniques, les perspectives, les photographies ou de toutes autres réalisations concrètes, sans que cette liste ne soit limitative. Cette cession emporte transfert au profit d'Aéroports de Paris, au fur et à mesure de leur production, de l'exclusivité des droits patrimoniaux sur toutes les créations, inventions et titres de propriété intellectuelle tels que brevets, dessins et modèles, et/ou droits d'auteurs.

Identificador interno: SPA022702

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Obras

Clasificación principal (cpv): 45112723 Trabajos de paisajismo en parques infantiles

Clasificación adicional (cpv): 43325000 Equipo para parques y áreas de juego, 50870000

Servicios de reparación y mantenimiento de equipos de terrenos de juegos

Opciones:

Descripción de las opciones: Le futur marché comportera une tranche ferme et une tranche optionnelle : - Tranche optionnelle 1 : conception et réalisation de l'aires de jeux - Tranche optionnelle 2 : contrôles et à la maintenance

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: Aéroport Paris le Bourget

Localidad: Le Bourget

Código postal: -

Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)

País: Francia

5.1.3. Duración estimada

Duración: 12 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 5

Más información sobre renovaciones: La décision d'affermissement de la tranche optionnelle se fera dans les conditions définies dans le marché.

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: Requisito en oferta

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

Esta contratación también es adecuada para las pequeñas y medianas empresas (pymes): sí

Información complementaria: Le marché sera conclu, selon l'offre qui sera retenue: - soit à

une entreprise unique, - soit avec les entreprises groupées conjointes, chacune engagée pour

sa partie de travaux et le mandataire solidaire du groupement assurant la coordination, - soit en entreprises groupées solidaires, chacune engagée pour la totalité du marché en cas de défaillance de la ou des autres entreprises.

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Volumen de negocios anual general

Descripción del criterio de selección: Les candidatures seront examinées en tenant compte des garanties financières. Le candidat devra remettre les documents et informations suivants :

- Chiffre d'affaires des trois dernières années dans le domaine d'activité concerné, et en particulier sur l'aménagement d'aires de jeux pour enfants emblématiques. Le candidat devra justifier d'un chiffre d'affaires annuel d'au moins 750 000€. - Capacité technique : Capacité technique du candidat à réaliser des aires de jeux emblématiques pour enfants notamment dans des sites remarquables, dont références et CV sur des projets similaires - Lettre de motivation présentant le candidat et ses motivations sur la présente consultation - Dossier de présentation du candidat Le marché sera conclu, selon l'offre qui sera retenue: - soit à une entreprise unique, - soit avec les entreprises groupées conjointes, chacune engagée pour sa partie de travaux et le mandataire solidaire du groupement assurant la coordination, - soit en entreprises groupées solidaires, chacune engagée pour la totalité du marché en cas de défaillance de la ou des autres entreprises. Le nombre de candidats est limité à 5.

Los criterios se utilizarán para seleccionar a los candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Le candidat devra soumettre un document présentant sa capacité technique, un dossier de présentation ainsi qu'une lettre de motivation. Le candidat devra également transmettre : - la fiche de renseignement entreprise (FRE) - un Kbis de moins de 3 mois (ou équivalent) ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il n'entre pas dans l'un des cas visés par le Règlement (UE) 2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n° 833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, en particulier les dispositions du 1) de l'article 5 duodecies dudit règlement ; - l'engagement par lequel le candidat certifie qu'il respecte les régimes d'interdiction d'importation de produits en provenance de Russie ou de Biélorussie en vertu des règlements (UE) 833/2014 du 31 juillet 2014 et le règlement (UE) 765/2006 du Conseil du 18 mai 2006

Los criterios se utilizarán para seleccionar a los candidatos que serán invitados a la segunda fase del procedimiento

Información sobre la segunda fase de un procedimiento de dos fases:

El procedimiento se desarrollará en fases sucesivas. En cada fase, pueden eliminarse algunos participantes

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones del procedimiento:

Fecha estimada de envío de las invitaciones a presentar ofertas: 26/06/2026

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Son necesarios el sello o la firma electrónicos avanzados o cualificados [como se definen en el Reglamento (UE) nº 910/2014]

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de solicitudes de participación: 16/06/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No
Condiciones relativas a la ejecución del contrato: Les prestations pourront être réalisés de nuit en zone réservée

Es necesario un acuerdo de confidencialidad: no

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: sí

Se utilizará el pago electrónico: sí

Forma jurídica que deba adoptar un grupo de licitadores que resulte adjudicatario de un contrato: Le marché sera conclu, selon l'offre qui sera retenue: - soit à une entreprise unique, - soit avec les entreprises groupées conjointes, chacune engagée pour sa partie de travaux et le mandataire solidaire du groupement assurant la coordination, - soit en entreprises groupées solidaires, chacune engagée pour la totalité du marché en cas de défaillance de la ou des autres entreprises.

Estructura financiera: /

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Ningún acuerdo marco

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal Judiciaire de Paris ou Greffe du Tribunal de Paris

Información sobre los plazos de revisión: Référé précontractuel pouvant être exercé dès le début de la procédure de passation et jusqu'à la signature du marché (article 5 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Référé contractuel pouvant être déposé après la signature du marché (article 11 de l'ordonnance du 7 mai 2009). Recours en nullité (relative ou absolue) : 5 ans. "

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: AEROPORTS DE PARIS

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación: AEROPORTS DE PARIS

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Tribunal Judiciaire de Paris ou Greffe du Tribunal de Paris

Organización que recibe solicitudes de participación: AEROPORTS DE PARIS

Organización que tramita ofertas: Tribunal Judiciaire de Paris ou Greffe du Tribunal de Paris

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: AEROPORTS DE PARIS

Número de registro: 552016628

Departamento: DHATB
Dirección postal: 1 rue de FRANCE
Localidad: Tremblay en FRANCE
Código postal: 93290
Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)
País: Francia
Punto de contacto: DHAT
Correo electrónico: dhatab@adp.fr
Teléfono: 0687221632
Fax: 01
Dirección de internet: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>
Terminal de intercambio de información (URL): <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>
Perfil de comprador: <https://fournisseurs.aeroportsdeparis.fr>

Funciones de esta organización:

Comprador

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

Organización que proporciona acceso fuera de línea a los documentos de la contratación

Organización que recibe solicitudes de participación

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: Tribunal Judiciaire de Paris ou Greffe du Tribunal de Paris

Número de registro: 5555

Dirección postal: 29-45 Avenue de la Porte de Clichy

Localidad: PARIS

Código postal: 75017

Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)

País: Francia

Correo electrónico: tj-paris@justice.fr

Teléfono: 01 44 32 51 51

Fax: 01

Dirección de internet: <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

Terminal de intercambio de información (URL): <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr>

Funciones de esta organización:

Organización que tramita ofertas

Organización encargada de los procedimientos de recurso

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso

8.1. ORG-0000

Denominación oficial: Publications Office of the European Union

Número de registro: PUBL

Localidad: Luxembourg

Código postal: 2417

Subdivisión del país (NUTS): Luxembourg (LU000)

País: Luxemburgo

Correo electrónico: ted@publications.europa.eu

Teléfono: +352 29291

Dirección de internet: <https://op.europa.eu>

Funciones de esta organización:

TED eSender

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: 9b41a1e7-f4fe-47db-82b7-ca4b56b51a47 - 01

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Subtipo de anuncio: 17

Fecha de envío del anuncio: 19/05/2026 15:28:17 (UTC+00:00) Hora de Europa Occidental, GMT

Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés

Número de publicación del anuncio: 349551-2026

Número de la edición del DO S: 97/2026

Fecha de publicación: 21/05/2026